

MENTION

PSYCHOLOGIE SOCIALE, DU TRAVAIL ET DES ORGANISATIONS

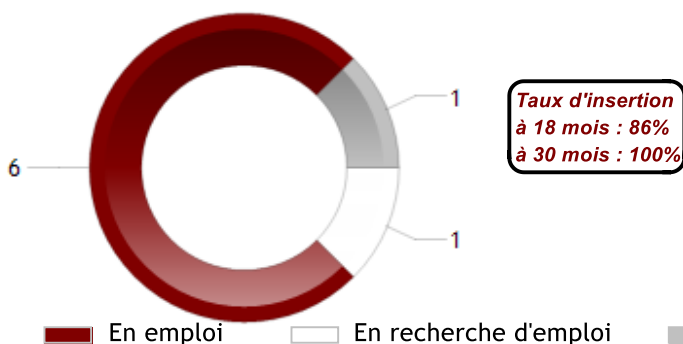
PARCOURS

PSYCHOLOGIE SOCIALE ET DU TRAVAIL : PRATIQUES
D'INTERVENTION DANS LES ORGANISATIONS

— DEVENIR DES DIPLÔMÉS —

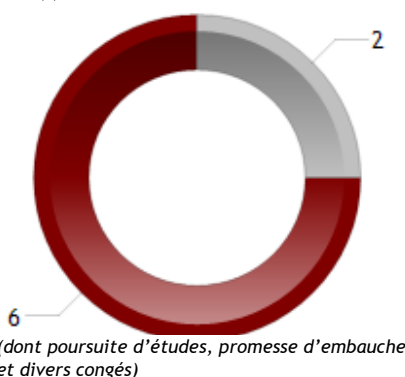
Situation professionnelle au 1er décembre 2021,
18 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Situation professionnelle au 1er décembre 2022,
30 mois après l'obtention de leur diplôme

Nombre de réponse(s) : 8



Taux d'insertion
à 18 mois : 86%
à 30 mois : 100%

■ En emploi □ En recherche d'emploi ■ Autre (dont poursuite d'études, promesse d'embauche et divers congés)

— EXEMPLES D'INTITULÉ D'EMPLOI —

- Psychologue du travail
- Chargé de Mission : Transition et Evolution Professionnelle - Psychologue du Travail
- Formateur psychologie
- Psychologue du travail et chargé de mission
- Psychologue insertion

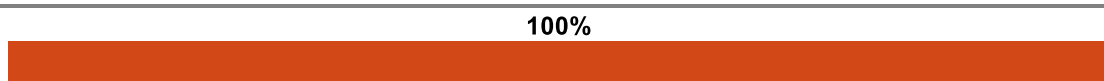
— SATISFACTION —

Satisfaction des missions dans l'emploi Nombre de réponse(s) : 6



Emploi en accord avec la formation (Domaine et Niveau)

Nombre de réponse(s) : 6



■ Oui ou Plutôt oui (D. et N.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement D.) ■ Oui ou Plutôt oui (seulement N.) ■ Non ou Plutôt non (D. et N.)

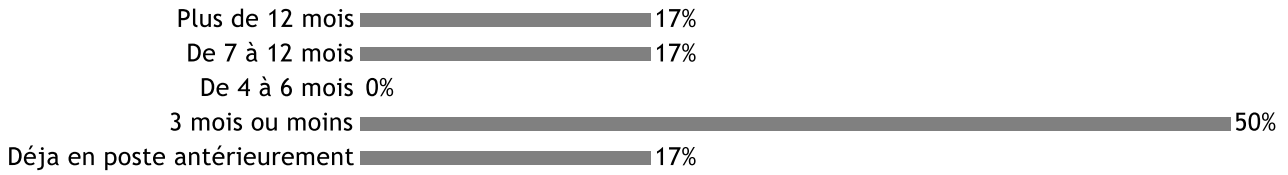
— MOYENS POUR TROUVER L'EMPLOI —

Nombre de réponse(s) : 6

- Sites Web dédiés à l'emploi (hors Cabinets de recrutement) 67 %
- Offre sur site Web d'entreprise (secteurs privé, public ou associatif) 17 %
- Réseaux sociaux (Linked'in, facebook, viadeo...) 17 %

DURÉE DE RECHERCHE DU 1er EMPLOI

Nombre de réponse(s) : 6



CARACTÉRISTIQUES DES EMPLOIS occupés à 30 mois

Contrat

Nombre de réponse(s) : 6



EMPLOI STABLE : CDI, fonctionnaire, profession libérale, indépendant, chef d'entreprise

EMPLOI NON STABLE : CDD, contrat spécifique au doctorat, alternance, vacataire, emplois aidés, autre

Emploi stable Emploi non stable

Statut

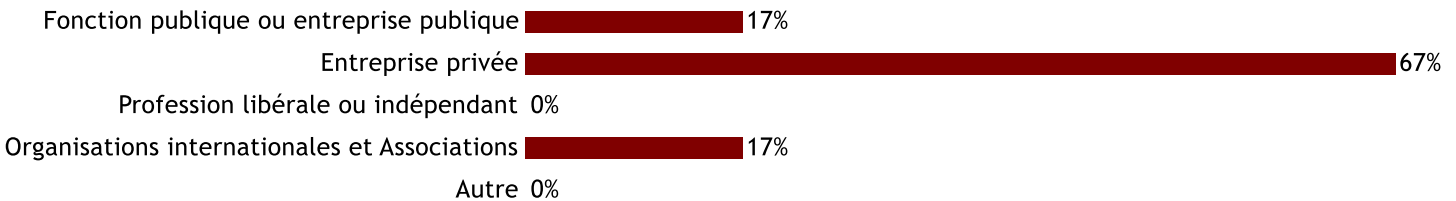
Nombre de réponse(s) : 6



Cadre Technicien Employé

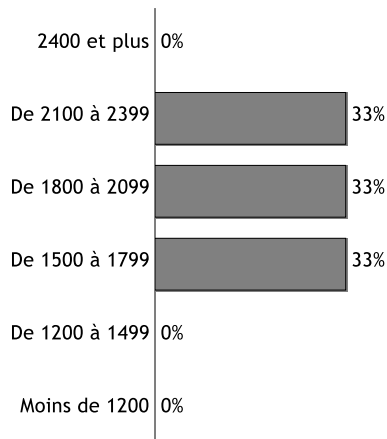
Employeur

Nombre de réponse(s) : 6



Revenu net mensuel (dont primes) en euros

(Temps complet, France Métropolitaine) Nombre de réponse(s) : 3



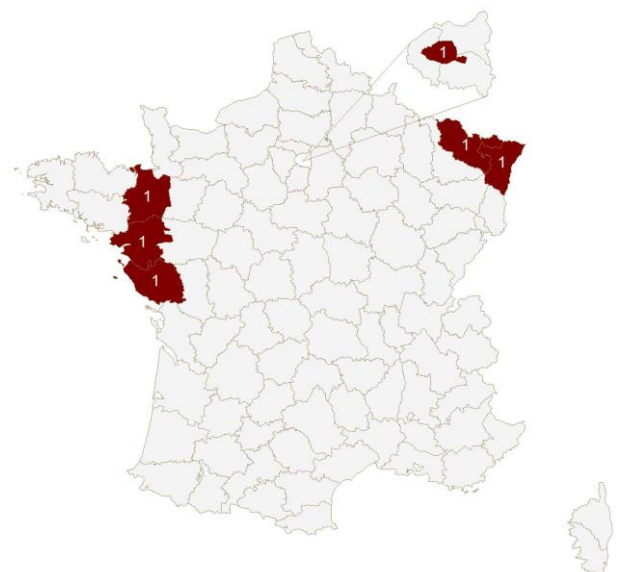
Salaire médian : 2033 euros

Salaire moyen : 1955 euros

Définition de l'INSEE: Le salaire médian est le "salaire tel que la moitié des salariés de la population considérée gagne moins et l'autre moitié gagne plus. Il se différencie du salaire moyen qui est la moyenne de l'ensemble des salaires de la population considérée".

Lieu de travail

Nombre de réponse(s) : 6



Emplois à l'étranger: 0